Image not found or type unknown

Litige succession pere et 3 enfants suite

Par **SAULUS**, le **14/11/2009** à **18:40**

Bonjour,

J'ai enfin pu rencontrer mon notaire et celui-ci me laisse 2 choix, j'ai choisi la plus raisonnable pour moi, vendre ! Mais je trouve que le prix de vente est nettement trop petit et que les frais de négociation sont beaucoup trop fort, puis-je renégocier avec l'AI bien que le compromis soit signé. Merci pour votre aide.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés